



INSTITUT DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES NOTARIALES EUROPEEN

Programme

**Colloque d'I.R.E.N.E. le 3 juin 2023 à Réthymnon en Crète
à la salle de l' ODEON, 1 rue Emmanuel Vernardou**

08 :30 : Accueil des participants – Inscriptions

9.00h : Ouverture du Colloque

Modérateur : M. Athanasios DRAGIOS, notaire à Athènes, vice- président de I.R.E.N.E.

Allocutions de :
Mme la Présidente de la Chambre de Crète
M. le Président du Conseil Supérieur du notariat grec
M. le Président de I.R.E.N.E.
M. le Président de l'U.I.N. L ou son représentant
M. le Président du CNUE ou son représentant
Mme la Présidente de la CAE ou son représentant

1^{ère} PARTIE - 9.30h à 11.30h

L'APPLICATION DANS LA PRATIQUE DU DROIT

Européen des Successions internationales – Règlement 650/2012.

L'évolution juridique - Avis comparés sur l'application du Règlement dans 8 pays européens.

- **Allemagne** : **Roland Krause**, notaire à Berlin, membre de I.R.E.N.E.
- **Autriche** :
- **Bulgarie** : **Ivalyo Ivanov**, notaire à Sofia, vice-président de la Chambre Nationale des notaires de Bulgarie, membre d'I.R.E.N.E.
- **Croatie**: **Erica Biserca**, notaire à Varazndin, membre d'I.R.E.N.E.
- **France** : **Thierry Vachon**, notaire à Paris, Secrétaire de l'U.I.N.L.
- **Italie** : **Sabrina Belloni**, notaire à Rome, déléguée à la C.A.E, Secrétaire d'I.R.E.N.E.
- **Luxembourg** : **Joëlle Schwachtgen**, notaire à Diekirch (Luxembourg), vice-présidente et trésorière de I.R.E.N.E.
- **Espagne** : **María de los Reyes Sánchez Moreno**, notaire à Alicante, ex-membre de la C.A.E.

II. DEBAT ET ECHANGES SUR :

1. Le rôle du notaire dans le règlement des successions.

Comment le Règlement a impacté (de façon positive ou négative) ses compétences ?

2. Le droit applicable et les solutions et les solutions retenues dans le droit des pays de l'U.E. et le droit des pays tiers.

Sous la coordination de Sofia Mouratidou, présidente honoraire d'I.R.E.N.E et de Marianna Papakyriakou, vice-présidente de la C.A.E.

11.30h Pause – café

12.00 - 14.00h

3. CERTIFICAT SUCCESSORAL EUROPEEN. Qui est chargé dans les différents pays de le délivrer ? A-t-il amélioré et dans quelle mesure le règlement des successions ? Quel pourcentage approximatif de l'ensemble des successions internationales est-il réglé par le jeu du certificat successoral européen ?

4. LES ACTES AUTHENTIQUES ET LEUR CIRCULATION DANS L'ESPACE EUROPEEN. Force probante – force exécutoire. Actes authentiques exécutoires : quel est le mécanisme de cette exécution. Comment agir avec un tel acte déclaré exécutoire en vertu du Règlement.

5. L'ORDRE PUBLIC A TRAVERS LE REGLEMENT.

6. L'EVOLUTION DE LA JURISPRUDENCE DANS LES DIFFERENTS PAYS. LA JURISPRUDENCE DE LA CJUE.

Coordination par M. Christina Chatzidandi, notaire à Thessalonique, membre d'I.R.E.N.E. et déléguée à la C.A.E.

14.00h Petit buffet

2^{ème} Partie : 15.00h - Discussion avec la salle

15.30h – 16.30h : L'ACTE NOTARIE ELECTRONIQUE. LA CIRCULATION DE L'ACTE ELECTRONIQUE.

Une présentation par **Pierre Becqué**, président d'I.R.E.N.E. des débats du Colloque de Paris de 7 octobre 2022. Un tour d'horizon de la pratique relevante aux pays y participés.

16.30h – 17.00h : Discussion avec la salle, et tour d'horizon sur la pratique numérique des différents pays participants.

Clôture